



Maison mise en vente et travaux

Par **cyberorion**, le **01/09/2014 à 15:08**

Bonjour,

Question 1 : Mon propriétaire met en vente la maison que je loue depuis 8 ans. J'ai reçu un recommandé en juin m'annonçant la vente (me précisant que je peux acheter la maison) et j'ai trouvé un nouveau logement pour le 1er novembre. J'ai lu qu'il n'y a pas de préavis dans le cas d'une vente. Est-ce bien le cas ?

Question 2 : Dans mon ancien logement, il y a beaucoup de dégradations dues au temps (chaudière vétuste qui ne démarre plus, chasses d'eau vieux modèles Griffon sans pression, gazinière ne chauffant plus, mitigeurs défectueux avec fuites, porte jardin qui ne ferme plus par humidité, et fissures dans le mur laissant passer l'eau, linoléum de salle de bain inadapté et taché par le temps). Quels sont les choses que je DOIS changer et qui restent à ma charge ? Mon propriétaire n'a jamais fait aucun travaux en 8 ans. Même lors de l'estimation de la maison par Huissier, après prise de connaissance des défaillances (avec photos).

Merci beaucoup pour vos renseignements,

Bien cordialement,